

LE PROJET EDUCATIF DE LA COMMUNE DE LEON

Le Projet Educatif de la commune de Léon vise à définir des orientations éducatives en direction des enfants et des jeunes.

PRESENTATION DU CONTEXTE

Léon est un village en pleine expansion. Sa population est passée de 1475 habitants en 1999 à 1698 habitants en 2006, dont 160 enfants scolarisés en maternelle et primaire et une centaine d'adolescents.

Situé à proximité de l'océan, Léon bénéficie d'atouts naturels : lac, forêt et réserve naturelle du courant d'Huchet qui en font une destination touristique très prisée.

C'est une commune très active avec de nombreux commerces, services, artisans, industries et un tissu associatif dynamique.

La municipalité souhaite donner une dimension humaine et solidaire au village comme le précise son projet éducatif.

LES VALEURS

1. La laïcité

La laïcité reconnaît chaque individu à part entière sans distinction d'origine, de sexe ou de religion. Le respect des différences sert de base à un enrichissement culturel et au développement des connaissances par l'échange, le partage et les rencontres.

Le projet vise à compenser les inégalités qui peuvent exister dans l'accès à la culture et aux savoirs.

2. Le vivre ensemble

Le vivre ensemble c'est le respect de soi, des autres et des biens matériels. C'est aussi renforcer la solidarité, reconnaître la culture d'origine de chacun et offrir la possibilité de s'ouvrir à celle des autres.

La curiosité, l'envie d'aller vers l'autre et l'intégration dans un groupe sont des moteurs qui conduisent chacun à la découverte de soi, de son image et de son propre potentiel. La solidarité et l'implication au service des autres sont un stimulant pour le bon fonctionnement du groupe. Cela doit permettre de favoriser une prise de responsabilités et une prise d'engagements sur des valeurs démocratiques et laïques.

3. L'éducation

Sur le plan individuel, éduquer signifie d'abord accompagner l'enfant et le jeune dans la découverte de soi, de son image, de son potentiel. L'acte éducatif consiste à susciter la curiosité, à encourager l'envie d'aller vers l'autre et à s'insérer dans un groupe. Sur le plan collectif, il s'agit de stimuler la solidarité et l'implication au service des autres.

Il faut amener les enfants et les jeunes à être acteurs de leur vie, éveiller leurs esprits, en faire des individus libres et responsables. Ils doivent s'investir pour grandir et s'émanciper au travers d'activités interculturelles et intergénérationnelles afin de devenir des citoyens responsables.

Le projet éducatif a pour but d'amener l'enfant et le jeune à se construire des repères, à être lui-même acteur de ses loisirs et à acquérir une plus grande autonomie.

LES OBJECTIFS EDUCATIFS

Développer et améliorer l'offre d'accueil et de loisirs en direction des enfants et des jeunes

- ✓ Création d'un centre de loisirs à l'été 2009. Ce centre de loisirs ouvrira dans un premier temps durant l'été, puis il fonctionnera aussi pendant les petites vacances scolaires et les mercredis.
- ✓ Restructuration des accueils périscolaires dans le cadre du centre de loisirs.
- ✓ Création d'une médiathèque.
- ✓ Développement d'actions spécifiques en direction des jeunes.

Favoriser l'accès des enfants et des jeunes à la culture, aux pratiques sportives et à la découverte de l'environnement

- ✓ Mise en place d'un partenariat d'actions entre le centre de loisirs et les différents équipements culturels.
- ✓ Co-construction d'animations entre le centre de loisirs et les associations sportives et culturelles de la commune.
- ✓ Organisation d'actions autour de la connaissance du milieu naturel, de la découverte de l'environnement en relation avec les différents partenaires dont la réserve naturelle du courant d'Huchet.

Faciliter la participation et l'implication des familles dans l'action éducative

- ✓ Diffusion du projet éducatif et du projet pédagogique du centre de loisirs auprès des familles.

✓ Mise en place d'outils d'information en direction des familles (plaquettes, tracts, affiches, panneaux d'information...).

✓ Organisation d'animations auxquelles les parents pourront participer avec leurs enfants.

LES PRINCIPES DE MISE EN VIE DU PROJET EDUCATIF

↳ **Le recrutement d'un animateur professionnel** dont les missions principales seront la direction du centre de loisirs et l'organisation d'animations pour les jeunes.

↳ **Un soutien aux actions de formation et de qualification** pour les différents intervenants « enfance-jeunesse » (élus, bénévoles associatifs, professionnels...). Ces actions aideront à développer les compétences des acteurs de l'action éducative en cohérence avec les objectifs du projet éducatif.

↳ **Une concertation régulière** des partenaires associatifs, institutionnels, des enseignants, des travailleurs sociaux, des familles au sein d'un groupe de pilotage. Il s'agira d'évaluer les avancées dans le domaine de l'accueil éducatif des enfants et des jeunes et de formuler de nouvelles propositions pour l'enrichissement du projet éducatif.